



Nouveau regard sur la justice

Réparer le tissu social :
Les personnes de foi et la justice réparatrice

LA JUSTICE RÉPARATRICE

www.csc-scc.gc.ca

Réparer le tissu social : Les personnes de foi et la justice réparatrice

Qu'est-ce que la justice réparatrice?

La justice réparatrice se veut une approche non conflictuelle qui s'intéresse tout particulièrement au rétablissement des victimes, à la responsabilisation des délinquants ainsi qu'à la collaboration des citoyens, de manière à créer des collectivités plus saines et plus sûres. Autant que possible, la victime, le délinquant et la collectivité prennent part au processus de justice réparatrice dont l'objectif est de réparer les torts découlant des actes criminels.

Le crime est une atteinte aux gens et aux relations. La justice réparatrice tente de réparer ces torts et favorise la guérison et la croissance personnelle. Elle nous aide à régler les conflits dans notre société au moyen de solutions pacifiques et axées sur la collaboration.

Comment la justice réparatrice s'applique-t-elle aux personnes de foi?

Diverses collectivités et des personnes de tous les milieux s'intéressent à la justice réparatrice. Au fil des ans, les groupes confessionnels ont particulièrement participé à la justice réparatrice. Des chefs religieux de la majorité des groupes confessionnels ont parlé de la nécessité de recourir à des approches de la justice favorisant la guérison et la réconciliation. Ils ont signalé à maintes reprises que ces principes de justice constituent le tissu même de leurs traditions et enseignements respectifs. La justice réparatrice repose sur une transformation intérieure d'une mentalité de punition à une mentalité de guérison. Bon nombre des groupes confessionnels s'efforcent intentionnellement de renforcer les soutiens communautaires et de promouvoir une approche réparatrice de la justice qui vise notamment

à réparer les torts causés aux collectivités. Sur le plan personnel, la justice réparatrice vise à ce que nous devenions les personnes que nos groupes confessionnels nous encouragent à être. Elle favorise le développement des sentiments d'empathie, de compréhension et d'interdépendance. La justice réparatrice nous met au défi d'aimer tout le monde, même les personnes qui ne semblent pas le mériter.

Les personnes de foi peuvent contribuer de manière importante à soutenir la justice réparatrice tant au sein de leur groupe confessionnel respectif que dans l'ensemble du réseau humain.

Comment la justice réparatrice fonctionne-t-elle?

La responsabilisation des délinquants est essentielle au succès de la justice réparatrice. La tâche d'encourager les délinquants à assumer la responsabilité de leurs actes revient à plusieurs personnes, dont les aumôniers de prison et les bénévoles de nombreux groupes confessionnels. Le fait de parler des circonstances ayant mené au crime, de comprendre les conséquences de celui-ci et d'exprimer de réels remords peut favoriser la guérison intérieure des personnes touchées.

La participation aux processus de justice réparatrice est tout à fait volontaire et alloue le temps nécessaire à l'introspection et à la croissance personnelle. Elle peut avoir de puissants effets. Par exemple, grâce à la justice réparatrice :

- les délinquants ne perçoivent plus leur responsabilisation comme le simple fait d'accepter une punition, mais plutôt comme la possibilité d'assumer la

responsabilité des dommages causés et d'accomplir des gestes pour réparer ces torts;

- les victimes peuvent jouer un rôle central dans le système de justice;
- les délinquants ne sont plus définis par leurs infractions, mais plutôt par leur capacité de réparer les torts causés et de contribuer de manière positive à leur collectivité;
- l'accent n'est plus mis sur la faute et le blâme, mais plutôt sur la résolution de problèmes et le fait de progresser en cernant les besoins découlant des crimes.

Les processus de justice réparatrice peuvent inclure :

- la médiation entre la victime et le délinquant, dans le cadre de laquelle un médiateur prépare les participants à communiquer entre eux, et leur donne l'occasion de se rencontrer dans un environnement sûr et structuré;
- la médiation entre la victime et le délinquant substitués qui vise à réunir des victimes et des délinquants qui ne sont pas directement liés, mais qui ont vécu des expériences similaires;
- les cercles de conciliation, tirés de la spiritualité autochtone et d'autres traditions, qui permettent à plusieurs voix d'être présentes et de se faire entendre avec l'appui d'un médiateur impartial pour favoriser un climat de compréhension et de responsabilisation. Les processus circulaires peuvent aussi être utiles au moment du prononcé de la peine et pour appuyer les délinquants et les collectivités afin d'assurer une réadaptation et une réinsertion sociale efficaces après la mise en liberté.

En quoi la justice réparatrice est-elle unique?

La justice réparatrice se distingue de plusieurs façons du courant dominant du système de justice pénale dont nous entendons parler tous les jours. Elle permet de percevoir le crime de façon plus personnelle (des dommages ont été causés à des personnes et à des collectivités) plutôt que de façon impersonnelle (on a enfreint la loi). La justice réparatrice a pour objectif de réparer les torts. En fin de compte, elle constitue un processus de paix, visant à rétablir l'harmonie dans la vie et les relations des personnes, en leur permettant de parvenir à un équilibre à la fois entre elles et avec le divin.

Comment puis-je en apprendre davantage?

Les nouveaux venus sont toujours encouragés à communiquer leur sagesse et leurs expériences de façon bénévole, et, en retour, ils grandiront et s'épanouiront tout au long de ce cheminement stimulant et enrichissant de soins spirituels.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

veuillez visiter le site Web sur la justice réparatrice du Service correctionnel du Canada à

<http://www.csc-scc.gc.ca/text/rj/rj2011/index-fra.shtml>.